

Parution dans le prochain numéro

MISE AU CONCOURS

L'Administration cantonale met au concours les postes suivants :

Maître/esse à temps partiel

à l'Ecole professionnelle commerciale et artisanale de Sion

Votre profil

■ Conformément aux alinéas 2 et 3 de l'art. 79 de la Loi d'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LALFPr) du 13 juin 2008 :

- Avoir un titre correspondant de la formation professionnelle supérieure ou du niveau d'une haute école
- Avoir une formation à la pédagogie professionnelle

■ Maçon CFC avec un diplôme d'Entrepreneur-construction ■ Justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine de la construction ■ Expérience de l'enseignement professionnel souhaitée ■ Le candidat qui ne serait pas au bénéfice d'une formation pédagogique du niveau requis s'engage à suivre, à moyen terme, une formation lui permettant d'obtenir le titre de niveau reconnu au sens de la réglementation fédérale en la matière

Branches

■ Dessin professionnel dans le domaine du génie civil ■ Enseignement théorique aux apprentis

Langue maternelle

Française avec connaissances d'allemand souhaitées

Activité

2 à 4 périodes hebdomadaires

Entrée en fonction

Rentrée scolaire 2015-2016

Cahier des charges et traitement

La Direction du Centre de formation professionnelle (tél. 027 606 43 00), fournira sur demande les renseignements nécessaires à ce sujet.

Les offres de services accompagnées d'un curriculum vitae, des copies des certificats et d'une photo devront être adressées à l'Etat du Valais, Service des ressources humaines, Planta 3, 1950 Sion jusqu'au **10 avril 2015** (date du timbre postal).

**Service
des ressources humaines**

Sion, le 3 avril 2015

tc/jr - DFS